

**Arrêté n° 983 CM du 5 juillet 2023 portant nomination de M. Anthony Pheu, délégué interministériel en charge de la coordination gouvernementale et de l'optimisation de l'action publique**

(NOR : IGA23201709AC-1)

Paru in extenso au journal officiel n°50 NS du 05/07/2023 à la page 4199 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 05/07/2023

Le Président de la Polynésie française,  
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;  
Vu la loi du pays n° 2021-31 du 27 juillet 2021 portant modification de la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels et relatif aux délégués interministériels ;  
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;  
Vu l'arrêté n° 1420 CM du 30 juillet 2021 relatif aux modalités de fonctionnement des délégués interministériels ;  
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 5 juillet 2023,

Arrête :

**Article 1er**

M. Anthony Pheu est nommé délégué interministériel en charge de la coordination gouvernementale et de l'optimisation de l'action publique.

**Art. 2**

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 5 juillet 2023.  
Moetai BROTHERSON.